NOUVEAU PARIS POPULAIRE

Vœu rattaché à SG 11 relatif à publication de mesures concrètes et chiffrées pour un espace public entretenu, amélioré et transformé

Voeu déposé par Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Sophie de La Rochefoucauld, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire

Considérant que la communication SG 11 relative à l'entretien, l'amélioration et la transformation de l'espace public parisien énonce de nombreuses orientations générales en matière de propreté, de sécurité des piétons et cyclistes, de végétalisation, d'accessibilité, de transports, de coordination des chantiers et de qualité d'exécution ;

Considérant que plusieurs de ces orientations reprennent des politiques déjà votées, engagées ou annoncées lors de la précédente mandature, notamment les rues aux écoles, les quartiers apaisés, le Code de la rue, le Plan piéton, le Plan vélo, la végétalisation de 500 rues, l'accessibilité universelle ou encore la coordination des chantiers ;

Considérant que cette communication ne distingue pas clairement les mesures nouvelles des dispositifs déjà existants ;

Considérant qu'elle ne comporte pas de programmation financière détaillée, alors même que certaines priorités représentent des montants très importants ;

Considérant à titre d'exemple que les documents de la Ville relatifs aux 300 hectares d'espaces verts ouverts au public d'ici 2040 évoquent déjà 243 M€ budgétés sur la mandature et un coût prévisionnel global d'environ 2 milliards d'euros ;

Considérant que l'accessibilité universelle de l'espace public suppose également des moyens budgétaires importants, le programme du Nouveau Paris Populaire évaluant l'effort nécessaire à 96 M€ supplémentaires et par an ;

Considérant que, selon les premiers retours de presse, Emmanuel Grégoire aurait indiqué que cette communication serait mise en œuvre à moyens budgétaires constants ;

Considérant que l'on comprend mal, dans ces conditions, comment la Ville pourrait financer l'ensemble des engagements annoncés : 300 hectares d'espaces verts ouverts au public, accessibilité universelle, 80 cœurs piétons, 15 lignes de bus express, transformation du périphérique, traitement de 1 000 points noirs, etc. ;

Considérant qu'il est donc indispensable que la Ville précise, mesure par mesure, ce qui est nouveau, ce qui est déjà engagé, ce qui est déjà financé, ce qui reste à financer, et quels arbitrages budgétaires seront nécessaires ;

Considérant que le budget supplémentaire de juin-juillet 2026 constituera le premier moment de vérité budgétaire de cette communication ;

Considérant que le renforcement de la démocratie locale suppose une transparence des politiques publiques, une information complète et accessible, ainsi qu'un suivi des décisions prises et de leurs impacts ;

Sur proposition de Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Sophie de La Rochefoucauld, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire, le Conseil de Paris émet le vœu que la Ville de Paris:

Publie avant l'examen du budget supplémentaire 2026 un tableau détaillé des mesures annoncées dans la communication SG 11, précisant pour chacune :

1. son caractère nouveau ou déjà engagé ;
2. son calendrier de mise en œuvre ;
3. son coût en investissement et en fonctionnement ;
4. les crédits déjà votés ;
5. les crédits nouveaux nécessaires ;
6. les sources de financement envisagées ;
7. les indicateurs publics de suivi et d'évaluation.